

4433035
28 OCT. 2011
A 12850

A.J.Confort
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 EUROS
Siège Social : 6 rue saint Exupéry – ZI la Lauze
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
RCS MONTPELLIER EN COURS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 26/10/2011

L'associé unique et gérant de la Société A.J.Confort dont le siège social est au 6 rue Saint Exupéry – ZI LA LAUZE 34430 SAINT JEAN DE VEDAS Monsieur Laurent FERRANDIZ A pris les décisions suivantes :

Première décision

L'associé unique prend acte de l'erreur matérielle survenue lors de la rédaction des statuts initiaux de la société A.J.Confort et décide de corriger celle-ci en remplaçant le terme « partiellement » dans l'article 7 des statuts par « totalement ».

Deuxième décision

En conséquence de la décision sui précède, l'associé unique décide de modifier l'article 7 des statuts comme suit :

« ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé MILLE EUROS (1.000 Euros), Il est divisé en 100 parts sociales de 10 Euros chacune, totalement libérées et numérotées de 1 à 100. »

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur Laurent FERRANDIZ

Cadre réservé à l'enregistrement

Enregistré à : SIE DE MONTPELLIER SUD EST
Le 27/10/2011 Bordereau n°2011/2 407 Case n°60
Enregistrement : 125 € Pénalités :
Total liquidé : cent vingt-cinq euros
Montant reçu : cent vingt-cinq euros
L'Agent

Ext 13638

Mario-Claude CHOICHILLON
Agent Principal